SORTIES DE PROTECTION DE L'ENFANCE

Jeunes, Professionnels, Institutions : construire ensemble les tremplins de l'inclusion

16 - 17 octobre 2023

LYON

Espace de la tête d'or

Andesi

REPAIRS! LADEPAPE de Paris

PROBLÉMATIQUE

La période de transition vers une vie adulte autonome ne cesse de s'allonger pour les jeunes en population générale. Les étapes clés qui jalonnent ce passage ne s'enchainent plus aussi rapidement ni aussi linéairement qu'avant, sous l'effet conjugué de l'allongement des études, de la précarité de l'entrée dans l'emploi et de la difficulté d'accès au marché locatif. Ainsi, l'âge moyen de décohabitation se situe ainsi autour de 23,6 ans[1] et celui du premier emploi stable à 27 ans[2] .

Dans le même temps, les jeunes confié-es à l'ASE doivent accéder à une vie autonome entre 18 et 21 ans, alors même qu'ils et elles disposent de moins de ressources que les autres. Tout en étant affecté-es par les inégalités liées à leur position dans l'ordre générationnel (ils et elles sont jeunes) et dans l'ordre social (ils et elles sont issues des catégories les plus populaires de notre société), les jeunes confié-es à l'ASE sont également exposé-es aux inégalités propres à la singularité de la situation de placement[3].

Comme toutes les périodes de transition, la sortie du dispositif de protection de l'enfance est une phase de renforcement des fragilités antérieures et de fragilisation des constructions acquises grâce au placement. En somme, les capitaux accumulés tout au long du placement peuvent fondre de manière brutale, sous l'effet d'une sortie de parcours mal négociée. Pour ces jeunes dont le parcours de vie a souvent été marqué par les incertitudes, les ruptures et les vides de sens, incarner cette vie d'adulte dans laquelle on les projette par principe, sans réelle prise en compte de leur cheminement, de leurs besoins et de leurs aspirations, peut s'avérer inconfortable, complexe, voire impossible. Si la proportion de personnes ayant eu un parcours de placement est surreprésentée chez les jeunes SDF puis diminue progressivement avec l'âge, tout en restant très élevée, c'est bien que la sortie des dispositifs représente une période à grand risque de vulnérabilité. Et cela d'autant plus que les politiques de jeunesse en France reposent en grande partie sur la solidarité familiale.

1 https://www.lecese.fr/sites/default/files/pdf/Avis/2018/2018_17_protection_enfance.pdf

2 https://www.lecese.fr/sites/default/files/pdf/Avis/2019/2019_09_jeunes_avenir_travail.pdf

3 Frechon I., Breugnot P. Marquet L., (2018) *La fin du parcours en protection de l'enfance. Lorsque le passé dessine l'avenir* [Actes des 7es Rencontres nationales des professionnels des MECS - Paris 30 et 31 mars 2017, pp. 85-111]

Ainsi, à l'intersection d'inégalités multiples, les jeunes confié-es à l'ASE n'ont pas toujours toutes les cartes en main pour trouver les voies de leur épanouissement personnel. En sortie de placement, ils cherchent à se construire une vie digne, à la hauteur de leurs aspirations et de leurs talents, tout en ayant moins de ressources qu'une grande partie des jeunes de la population générale pour y parvenir.

Pour autant, des initiatives et des expérimentations existent, qui relèvent tant des établissements et services associatifs que des institutions de l'ASE. Des réponses en termes d'inclusion, au sens des politiques sociales contemporaines, émergent. Des départements développent des politiques en direction des jeunes majeurs et de plus en plus de structures associatives innovent en s'ouvrant à des partenariats inédits.

Cependant, force est de constater que ces pratiques restent encore insuffisamment développées.

Comment permettre aux professionnels, aux cadres et aux dirigeants d'identifier les enjeux liés à l'inclusion sociale dans toute ses dimensions ? Comment penser les suites de parcours dans une logique d'intervention prenant en compte la préparation des jeunes bien avant la date prévue ou prévisible de leur départ ? Comment les professionnels et les institutions peuvent-ils s'appuyer sur les initiatives existantes, locales, privées, voire issues d'autres secteurs, pour accompagner cette sortie de placement ?

Comment s'approprier ces initiatives qui ont toutes le mérite de concourir à renforcer le pouvoir d'agir des jeunes confié-es à l'ASE et ainsi leur redonner des marges de manœuvre dans leur vie d'adulte ? Comment répondre, par des pratiques professionnelles refondées, aux besoins spécifiques des jeunes adultes, par le renforcement de l'étayage relationnel, l'effectivité dans l'accès au droit, la sécurisation matérielle et résidentielle, le développement de la confiance et de l'estime de soi, etc. ?

Les idées foisonnent et les pas concrets faits par les jeunes concernés, avec ou sans les professionnels et les institutions, sont innombrables. Encore faut-il les encourager, les accompagner, les valoriser et les faire connaître, pour mieux s'en inspirer, et créer, à partir de là et de manière systématique, un maillage solide et sécurisant pour chaque jeune sortant de l'ASE.

Telle est l'ambition de ce colloque co-organisé par un groupe de professionnels et l'association Repairs Paris, à l'invitation de l'Andesi.

OBJECTIFS

- Montrer en quoi les questions spécifiques à la sortie des jeunes placés s'inscrivent dans une problématique sociétale de la jeunesse ;
- Présenter la situation propre à l'inclusion des jeunes sortis de l'ASE, ses caractéristiques, ses échecs et surtout les ressorts de ses réussites ;
- S'inspirer des témoignages et des expérimentations de jeunes : ce qu'ils ont à nous dire !
- Faire un état des lieux des pratiques, innovations, expérimentations, mises en œuvre par l'ensemble des acteurs de la Protection de l'Enfance, visant à optimiser les chances d'inclusion ;
- S'inspirer également d'expériences hors protection de l'enfance ;
- Impulser une dynamique collective pour constituer un réseau d'acteurs engagés sur cette problématique.

Lundi 16 octobre

9 h - ACCUEIL DES PARTICIPANTS

10 h - « ATTENTAT VERBAL » - LA PAROLE AUX JEUNES

10 h 20 - OUVERTURE

Lucie VACHER, Vice-Présidente de la métropole de Lyon
Valère SOCIRAT, Directeur de l'Andesi

Présentation des journées

Nathalie GUIMARD, Cheffe de service, Suite éducative, association Jean Cotxet, membre du copil de préparation de ces journées

François NOBLE, Chargé de mission, Andesi

10 h 40 - PLAIDOYER POUR UNE POLITIQUE DE LA JEUNESSE - REGARDS CROISES

Camille PEUGNY, Sociologue et Professeur à l'Université Paris Saclay, auteur de *Pour une politique de la Jeunesse* aux Editions du Seuil

Antoine DULIN, Vice-Président du Conseil d'Orientation des Politiques de jeunesse, Président de la commission insertion des jeunes

Animé par **Anne-Solène TAILLARDAT**, Cheffe de service, bénévole à Repairs Paris, membre du copil de préparation de ces journées

Quelque 30.000 jeunes sortent chaque année des dispositifs de protection de l'enfance et les difficultés d'inclusion qu'ils rencontrent constituent un véritable phénomène de société.

Camille Peugny et Antoine Dulin plaident pour que cette situation ne soit plus seulement considérée par le prisme de leur parcours singulier de protection, mais s'inscrive dans une réflexion plus large, intégrant la question de la jeunesse en général comme un enjeu sociétal majeur.

A partir de ses travaux sur la jeunesse et ses constats sur l'absence de droit commun les concernant, Camille Peugny appelle à la mise en place d'une politique ambitieuse qui envisagerait l'entrée dans l'âge adulte comme un temps long d'expérimentation. Emancipés de la tutelle familiale, dans un contexte universellement protecteur, les jeunes deviendraient alors des adultes à part entière, à qui la société garantirait, notamment, un revenu minimum.

Dans le même esprit, Antoine Dulin, s'intéressant particulièrement aux problématiques des jeunes de l'ASE, défend le principe de logiques « d'inclusion », garanties par des dispositifs intégrés au droit commun. Au regard de l'urgence de la situation, il propose la mise en place immédiate du revenu minimum pour les jeunes quittant les dispositifs de protection de l'enfance, dans l'attente de sa généralisation.

Leurs propositions ouvrent à des débats majeurs sur la prise en compte de la place et de l'avenir de tous les jeunes adultes au sein de notre société.

11 h 25 - Capsule Vidéo

« Le cadre législatif décrypté par Repairs »

11 h 30 - CONFERENCE : UN PASSAGE A L'AGE ADULTE ACCELERE POUR LES JEUNES SORTANT DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

Pierrine ROBIN, Maîtresse de conférence – HDR – Lirtes - Université Paris Est Créteil, auteure de *« L'enfant de personne ». A l'épreuve du placement et de sa sortie*, Champ social Editions, 2020

Les épreuves de la sortie des institutions font l'objet d'un intérêt croissant dans la littérature en sciences sociales. Dans ce même mouvement, les études sur la sortie de la protection de l'enfance se multiplient. Dans un contexte de démantèlement du dispositif d'accompagnement à l'âge adulte des jeunes sortant de la protection de l'enfance, cette communication s'intéresse aux recompositions des liens d'affiliation qui s'opèrent pour les jeunes confiés au temps du passage à l'âge adulte.

De quels supports disposent-ils pour se définir ? Comment ces jeunes, pris dans des situations de déplacements contraints, parviennent-ils à unifier leurs expériences de vie ?

En questionnant l'influence des politiques institutionnelles sur la construction de leurs récits, cette communication vise à comprendre comment les dispositifs de protection de l'enfance participent à encadrer, façonner ces parcours de sortie. Comment en retour ces récits de vie donnent-ils une lecture par le bas des dispositifs de protection.

Échanges avec la salle

12 h 30 - 14 h - PAUSE DEJEUNER

14 h - 17 h 30 - ATELIERS SUR LES INITIATIVES QUI FAVORISENT L'INCLUSION DES JEUNES DE L'ASE

4 ATELIERS – 4 THEMATIQUES

Après la présentation d'expériences, chaque groupe fera émerger 3 propositions qui seront présentées en plénière le lendemain matin

LES ATELIERS

Atelier 1 : La participation et la Pair Aidance

Animé par :

Patricia BOUETEL, Directrice Association Beauvallon, Administratrice de l'association Andesi et membre du copil de préparation de ces journées

Sara CALMANTI, Directrice du CREAI Bretagne

Intervenants témoins :

Gabriel CORREIA, Pair-Mentor projet PROSPAIRS

Anne ABHERVE, Cheffe de service - Association Beauvallon

La participation des personnes concernées ainsi que les notions de pairs occupent désormais une place centrale dans la rhétorique, l'élaboration, le déploiement et l'évaluation des politiques publiques. Plusieurs initiatives se déploient sur le territoire français explorant les formes que cette participation et cette posture peuvent prendre. [1]

En protection de l'enfance (PE), l'intention d'encourager la participation des enfants figure dans la législation nationale et est souvent formalisée par divers documents balisant les interventions.

L'engagement des jeunes comme levier d'implémentation et de trajectoire des politiques publiques en protection de l'enfance a été au cœur des échanges et des travaux réalisés en Bretagne par le « GT9-sortants ASE ». Les GT9 se sont constitués dans chaque région dans le cadre de la stratégie nationale dite de « prévention et de lutte contre la pauvreté 2020-2022 ». [2]

En s'appuyant sur ces travaux et plaçant les politiques publiques au cœur de l'action des CREAI, nous avons souhaité travailler ce sujet en s'inscrivant dans un contexte international et prenant appui sur des modèles étrangers, comme celui développé par l'Association Agevolando [3]*. Nous avons ainsi lancé le projet PROSPAIRS afin d'expérimenter un modèle de pair-aidance à l'échelle régionale, de le cristalliser autour d'un modèle de formation à destination des travailleurs sociaux et de tenter de l'essaimer en partenariat avec des établissements.*

En effet, ce projet régional breton mené par le CREAI Bretagne depuis 2021 en partenariat avec l'association Beauvallon, l'Armée du Salut, la Sauvegarde de l'Enfance et le Conseil départemental du Finistère s'intéresse aux savoirs expérientiels des jeunes confiés, actuellement ou dans un passé récent, à l'aide sociale à l'enfance et à l'ensemble des professionnels qui les accompagnent. Il questionne la participation et le pouvoir d'agir des jeunes ainsi que leur implication en tant que pairs dans l'accompagnement et la formation. L'enjeu d'un tel projet est de se faire l'écho d'un certain nombre d'expériences et de parcours singuliers en protection de l'enfance, de les croiser entre groupe de pairs et d'en dégager des enseignements susceptibles d'être transmis lors de formations professionnelles. Ces savoirs expérientiels sont des ressources complémentaires aux actions engagées par les professionnels au sein des structures (MECS, AEMO, Internat, Assistants familiaux, etc.). L'initiative repose aussi sur la création de liens durables entre les jeunes, sur les principes de la pair-aidance et du mentorat afin de prévenir et de répondre à la situation d'isolement social vécue par certains d'entre eux à la sortie des dispositifs.

A partir de ces expériences et des réflexions des participants à cet atelier, nous construirons collectivement des propositions d'actions pour développer la participation et la Pair-Aidance en direction de ces jeunes.

[1] https://www.hauts-de-france.ars.sante.fr/epop-un-projet-pour-developper-le-pair-accompagnement

[2] https://solidarites-sante.gouv.fr/affaires-sociales/lutte-contre

[3] https://journals.openedition.org/socio-logos/2756?lang=en

Atelier 2 : L'Accès au logement

Animé par :

Albert QUENUM, Responsable du secteur Jeune Majeur, Ville de Paris, membre du Copil de préparation de ces journées

Judith BOURGEOIS, Responsable de formation, Andesi

Intervenants témoins :

Anne-Laure PEREZ, Coordinatrice sociale, Ville de Paris

Nathalie GUIMARD, Cheffe de service, Suite éducative, association Jean Cotxet, membre du copil de préparation de ces journées

Léonardo KABONGO, Ancien jeune placé, actuellement étudiant en 5e année d'école d'informatique et co-fondateur de VIT+

Stéphanie PIGEAU, Responsable Service Jeunes majeurs CD Charente

Mélany TILL, Directrice adjointe GIP Charente Solidarités - Responsable du service social et du PDALHPD

L'objectif général de l'ASE est de prévenir les risques qu'encourt un enfant et de le protéger. Les Conseils départementaux et les acteurs du secteur associatif qui s'occupent de ces enfants au quotidien veulent toujours leur garantir une sortie positive que ce soit par un retour en famille ou dans un dispositif ad hoc relevant si possible du droit commun. En somme, il s'agit que le jeune trouve un équilibre de vie avec pour assise bien souvent une stabilité au niveau de l'hébergement ou du logement.

Les études soulignent l'importance de l'enjeu de la sortie par le logement pour les jeunes de l'ASE telles que l'enquete Insee de 2012 : « 26 % des personnes sans domicile nées en France sont d'anciens enfants placés en protection de l'enfance (soit plus de 10 000 personnes» [4]).

Mais les parcours des jeunes sont diversifiés et l'objectivation de leur sortie de l'ASE reste floue.

Les professionnels de l'ASE s'accordent surtout sur des constats de carence : notamment des ressources de jeunes insuffisantes pour accéder à un logement de droit commun, un hébergement hôtelier subsidiaire pourtant proscrit mais sans alternative ou une mixité sociale dans certains dispositifs comme les FJT qui écarte les plus vulnérables.

A l'échelle des territoires, des initiatives sont prises en faveur de ces jeunes avec la mobilisation du SIAO, du CROUS mais aussi de FJT et d'autres acteurs du logement.

Cet atelier va étayer le diagnostic quant aux besoins des jeunes sortants de l'ASE, faire un bilan des expériences positives mais aussi identifier des pistes d'amélioration.

[4] 24ème rapport annuel de la fondation Abbé Pierre en 2019 : reml2019_aux_portes_de_la_rue_def.pdf (fondation-abbe-pierre.fr)

Atelier 3 : Les réseaux de sociabilité

Animé par :

Anne-Solène TAILLARDAT, Cheffe de service, bénévole à Repairs Paris, membre du copil de préparation de ces journées

Marie-Caroline ARTAUD, Psychosociologue, Consultante, Formatrice

Intervenants témoins :

Judith COMBETTE, Marraine bénévole d'Ibrahim à l'association Parrains Par Mille, partagera son expérience du parrainage.

Elise LAVERGNE, Éducatrice spécialisée, référente de l'antenne PPM des Alpes-Maritimes, présentera l'expérimentation du parrainage à destination de jeunes ayant déjà quitté la protection de l'enfance, qu'elle pilote.

Olivier DRICOT, Directeur de la maison Claire Morandat, SOS Village d'enfants

Benjamin QUIGNON, 21 ans, accompagné par le Service de suite de la maison Claire Morandat

La sortie du dispositif de protection de l'enfance est une étape sensible du parcours de vie des jeunes accueillis et, comme toute séquence de transition, elle constitue une période de fragilisation des constructions antérieures. Dans ce contexte, un entourage de qualité représente un maillage rassurant, un levier de consolidation et de sécurisation du parcours. Le lien social agit ainsi comme un catalyseur des acquis et des évolutions du jeune, ainsi que du travail éducatif mené avec lui.

Or, les groupes d'appartenance des jeunes confiés à l'ASE apparaissent souvent restreints, en faible quantité et constitués de liens sociaux fragilisés, peu soutenants ou peu ancrés. En outre, certains de ces groupes

d'appartenance sont directement liés à la situation de placement, avec le risque qu'ils ne perdurent pas au-delà de la sortie du dispositif.

Ainsi, comment permettre à ces jeunes de tisser des liens suffisamment nombreux, solides, et durables pouvant constituer le maillage d'un filet de sécurité, nécessaire à cette étape de transition ? Comment créer des coopérations et des partenariats, hors des institutions de protection, comme autant d'opportunités de rencontres et d'ancrage ? Comment impliquer la société civile, aux côtés des professionnels, chacun à sa place et avec son rôle ? Et comment prendre soin de ces liens qui comptent, créés pendant l'accueil, lorsque le mandat est terminé ?

Atelier 4 : L'accès aux droits

Animé par

Vincent GUYARD, Administrateur Andesi, Membre du copil de préparation de ces journées

Séverine TERNISIEN, Responsable de formation à l'Andesi

Isabelle CARIAT, Responsable de formation à l'Andesi

Intervenants témoins :

Claire ALLARD et **Gaëlle RIVOAL**, Responsables de communication digitale/pilotage de projets de médias et de service numérique – Conseil Départemental de Loire Atlantique

Léa FOUGEROUSSE et **Jihen MAKHELBI**, Institutrices RSJ (Revenu de solidarité jeune) - Association ACOLEA

Quels moyens sont mis à disposition des jeunes pour connaitre et avoir accès à leurs droits ?

Qu'en est-il d'une législation spécifique pour les jeunes de 18 à 25 ans ? Par extension, comment anticiper, de manière continue et tout au long de la prise en charge, une préparation facilitée et progressive à la sortie du dispositif et de l'accompagnement à l'âge adulte ?

L'accès au droit est dénoncé par les jeunes concernés comme « un parcours du combattant » tant pour bénéficier des ressources minimums, de droits au logement, aux soins, aux études…

Confirmé par le Conseil d'orientation des politiques de jeunesse (COJ) et le Conseil national de la protection de l'enfance (CNPE), cet état de faits interroge « l'efficience » des lois actuelles pour les jeunes majeurs sortants des dispositifs ASE.

Lors de cet atelier des actions mises en place sur le terrain vous seront présentées :

L'Association ACOLEA participe au projet de RSJ - Revenu Solidarité Jeune - financé par la Métropole de Lyon. Il s'adresse aux jeunes de 18 à 25 ans en situation de précarité. L'appui financier et le suivi personnalisé ont pour objectifs de stabiliser et de réinsérer les jeunes en situation de grande pauvreté.

La seconde expérimentation, présentée par Claire ALLARD et Gaëlle RIVOAL est une web application dénommée ZELLI, créée par le Département de Loire-Atlantique et conçue spécialement pour une navigation sur smartphone. Elle s'adresse aux jeunes de l'ASE en les préparant dès 16 ans à passer le cap des 18 ans en regroupant des explications simples et claires sur les démarches à réaliser, les services à contacter, les aides possibles…

A partir de ces exemples et de vos réflexions, nous construirons collectivement des propositions d'actions pour faciliter l'exercice des droits de ces jeunes.

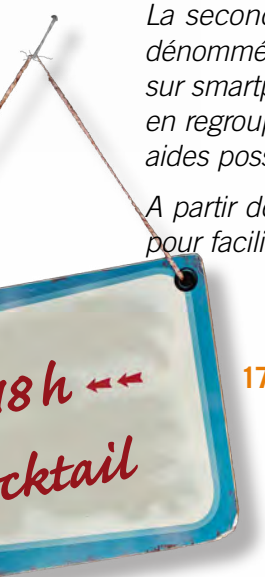

17 h 30 - FIN DE LA JOURNEE

18 h - COCKTAIL APERITIF

Micro-Trottoir

Leonardo Kabongo, ancien jeune placé, actuellement étudiant
en 5e année d'école d'informatique et co-fondateur de **VIT+**

Nous sommes **VIT+**, un média engagé pour la protection de l'enfance.

Durant le colloque, nous réaliserons un micro-trottoir, qui donnera lieu à un
reportage diffusé sur VIT+, ceci afin de sensibiliser le public
aux enjeux de la protection de l'enfance.

Merci pour votre disponibilité

Les membres du Comité de pilotage

Patricia BOUETEL, Directrice d'établissement, Association Beauvallon, Administratrice et membre du bureau de l'Association Andesi

Rachel EMONOT, Directrice de service, Association Concorde

Nathalie GUIMARD, Cheffe de service, Association Jean Cotxet

Vincent GUYARD, Consultant, Chef de projet - Eliane Conseil, Administrateur Association Andesi

Sandrine LÉMUS, Directrice Adjointe de l'Andesi – Responsable et Coordinatrice du projet colloque « Sorties de protection de l'enfance »

François NOBLE, chargé de mission Andesi et Chef de projet pédagogique

Albert QUENUM, Responsable du secteur Educatif des jeunes Majeurs, Mairie de Paris

Valère SOCIRAT, Directeur de l'Andesi

Anne-Solène TAILLARDAT, Bénévole - Repairs Paris, Cheffe de service et Responsable des capsules vidéos et des ateliers réalisés avec les jeunes.

Mardi 17 octobre

8 h 30 - ACCUEIL DES PARTICIPANTS

9 h - 9 h 30 - PLATEFORME NUMÉRIQUE «B-ASE»

Lorette PRIVAT, Conseillère technique – Protection de l'enfance, CNAPE

Sarah PARISOT et **Emilie JOLY**, Membres du comité de jeunes EPE qui portent le projet de plateforme numérique avec la CNAPE.

PRÉSENTATION DU PROJET « B-ASE »

« Face aux difficultés rencontrées par les jeunes sortis ou sortants de la protection de l'enfance, la CNAPE développe une plateforme numérique qui leur sera dédiée : « La B-ASE ». Elle facilitera leur recours aux droits en recensant les informations dont ils pourraient avoir besoin dans tous les domaines de leur vie et à leur donner accès à des professionnels de l'accompagnement et de l'orientation, notamment issus du tissu associatif. La nécessité de mettre en place un tel outil a été mise en lumière par des jeunes "premiers concernés", notamment ceux du comité Espoir pour la Protection de l'Enfance de la CNAPE, qui sont directement associés à la gouvernance du projet et à son développement technique. L'objectif est que les jeunes s'approprient cet outil, pour casser les logiques verticales : levier d'émancipation et d'empowerment, « La B-ASE » redonnera de la confiance et du pouvoir d'agir aux jeunes. Permettre à chaque jeune ayant été accompagné par la protection de l'enfance de s'exprimer, d'échanger avec des pairs et de solliciter des dispositifs leur permettra de s'émanciper progressivement et de réussir leur passage à la vie d'adulte. Lors de cette intervention, la CNAPE reviendra sur la genèse du projet et sur ses avancées. »

PRESENTATION DE L'AXE « ACCES AU DROIT » DU PROJET « B-ASE» PAR L'ASSOCIATION REPAIRS PARIS

Nous le voyons chaque jour à Repairs, les jeunes confiés à l'ASE font partie des publics les plus éloignés de leurs droits. Pour une immense majorité, ils ne les connaissent pas, ne savent pas comment les mobiliser, et souvent même, ils n'osent pas ou se résignent, dramatiques conséquences de l'impuissance acquise par des années passées à être « l'objet d'une prise en charge ».

Permettre aux jeunes confiés d'avoir accès à leurs droits, c'est en premier lieu leur délivrer une information claire, fiable et sourcée sur ces droits et la manière de les mettre en œuvre. Au-delà de la transmission factuelle, c'est aussi les encourager à les connaître et à les faire valoir, parce que cela compte, parce qu'ils comptent. C'est les outiller pour être mieux préparés face aux situations futures et leur permettre ainsi de reprendre la main sur ce qu'ils vivent en (re)devenant l'auteur de leur vie.

Dans la B-ASE, les jeunes pourront trouver des ressources sur les droits spécifiques qui les concernent, tels que l'Accueil Provisoire Jeune Majeur (APJM), le pécule, l'entretien à 17 ans, la consultation du dossier ASE, les ADEPAPE, le désengagement vis-à-vis de l'obligation alimentaire, etc.

Une ressource indispensable pour les jeunes concernés et un outil de travail précieux pour les professionnels qui les accompagnent.

9 h 30 - 10 h 30 - RETOUR SUR LES ATELIERS

Présentation des 12 propositions issues des travaux en groupe.

10 h 30 - 11 h - PAUSE

11 h - 12 h 45 - TABLE RONDE : SUITE DE PARCOURS : CE QUE NOUS ENSEIGNENT CEUX QUI PRENNENT LE RELAIS

Animé par **François NOBLE**, Chargé de mission, Andesi

Intervenants témoins :

Florence WAGNER, Éducatrice spécialisée en charge de coordination en foyer d'hébergement

Joran LE GALL, Assistant de service social en psychiatrie, Administrateur de l'ANAS

Marine BILLEBAUD, Cadre intermédiaire CHRS Herriot / Service Acc. Logement, Association Acodège

Caroline MARIN, Cadre éducatif à l'UEMO de Vaulx-en-Velin, Protection judiciaire de la jeunesse

La psychiatrie, la polyvalence de secteur, la grande exclusion, le secteur du handicap, le milieu carcéral reçoivent parmi leur « public » des jeunes qui ont connu un parcours au sein de l'ASE.

Quels constats les professionnels qui agissent au sein de ces institutions et dispositifs font ils quant à l'accueil de ces jeunes majeurs ?

En quoi leurs pratiques et leurs expertises permettent-elles de comprendre les problématiques spécifiques que rencontrent ces jeunes adultes dans leur parcours d'inclusion ?

De quelles « préconisations » sont-ils porteurs pour éclairer les professionnels de l'ASE dans leurs projets d'accompagnement et de préparation des adolescents à la fin de leur prise en charge ?

C'est à ces questions que les participants de la table ronde vont tenter de répondre.

Echanges avec la salle

12 h 45 - 14 h 30 - PAUSE DEJEUNER

Posez vos questions à : colloques@andesi.asso.fr

14 h 30 - Capsule vidéo

« Les jeunes majeurs à l'international décrypté par Repairs »

14 h 35 - 15 h 15 - PRESENTATION : VISION ET PERSPECTIVES DU COLLECTIF « CAUSE MAJEUR ! »

Florine PRUCHON, Responsable du pôle plaidoyer de SOS Villages d'Enfants et Coordinatrice de *Cause Majeur !*

Alexandra ANDRES, Conseillère technique Enfances, Familles, Jeunesses à l'UNIOPSS

Lancé en 2019, le collectif Cause Majeur ! rassemble près de trente associations nationales, collectifs et personnalités qualifiées qui ont décidé de s'unir pour remettre au cœur des politiques publiques les jeunes majeur·e·s sortant de la protection de l'enfance ou ayant été pris·e·s en charge par la protection judiciaire de la jeunesse. Cause Majeur ! plaide pour une inclusion pleine et entière de chaque jeune majeur·e dans la société et veille à la cohérence, à l'harmonisation et à l'efficacité des politiques publiques concernant tout·e·s les jeunes.

@CauseMajeur !

Posez vos questions à : colloques@andesi.asso.fr

15 h 15 - 16 h - CONFERENCE : POUR NE PAS CONCLURE – SYNTHESE DES JOURNEES : LES CONDITIONS DE SORTIE DES JEUNES DE L'ASE, FONDEMENT DES BONNES PRATIQUES

Philippe GESTIN, Docteur en sociologie, Juriste spécialisé en droit de l'aide et de l'action sociales, attaché d'enseignement à l'université du Havre et à l'Institut de formation des éducateurs de Normandie (IFEN)

Auteur de *18 ans et bientôt à la rue*, plaidoyer pour les jeunes de l'ASE aux éditions Erès.

A la lumière de ses travaux et de ses expériences de terrain et s'appuyant sur les réflexions des deux journées, Philippe Gestin propose une synthèse des préconisations à formuler pour mettre fin à la situation dramatique des jeunes majeurs sortis de l'Aide sociale à l'enfance.

Mobilisant savoir pratique et savoir théorique, il propose des solutions originales pour leur accompagnement et des pistes pour réformer une politique publique qui n'est pas à la hauteur des enjeux.

Echanges avec la salle

16 h 15 - 16 h 30 - CLOTURE DES JOURNEES

Mads JALO, Président de Repairs Paris

Patricia BOUETEL, Administratrice de l'Andesi

REPAIRS PARIS

Repairs est une communauté d'entraide qui rassemble des personnes d'horizons divers mais ayant en commun d'avoir vécu une situation de placement durant leur enfance. Créée en 2015 à Paris par des jeunes tous juste sortis de l'Aide Sociale à l'Enfance, *Repairs* est présent dans une dizaine de départements et rêve d'une société dans laquelle les enfants placés d'aujourd'hui seraient tous promis à devenir les adultés épanouis et émancipés de demain.

NOTRE MISSION

Nous avons créé *Repairs* afin de prendre une juste part dans la résolution des difficultés qui affectent les personnes placées devenues adultes. Avec ses énergies bénévoles et son enthousiasme, l'association offre aux personnes s'apprêtant à sortir de placement un lieu de :

- **Rencontres inspirantes**, qui donnent envie d'élargir son entourage et son réseau professionnel et permet de nouer des liens potentiellement investissables, sans durée de temps ;
- **Soutien bienveillant**, pour être orienter dans ses démarches personnelles, pour être informé.e sur ses droits et apprendre à les exercer ;
- **Engagement citoyen**, leur permettant d'exprimer et de développer leurs savoirs-faires, leurs énergies et leurs talents, en les mettant au service d'un projet associatif motivant et porteur de sens.

NOS ACTIVITES

Pour répondre à sa mission, sont proposées :

- Des permanences de soutien individuel et collectif pour les personnes ex/placées ;
- Des activités collectives à destination des adolescents et jeunes adultes placés ;
- Des actions de plaidoyer pour faire entendre les voix et les récits des personnes ex/placées.

Les jeunes ont...

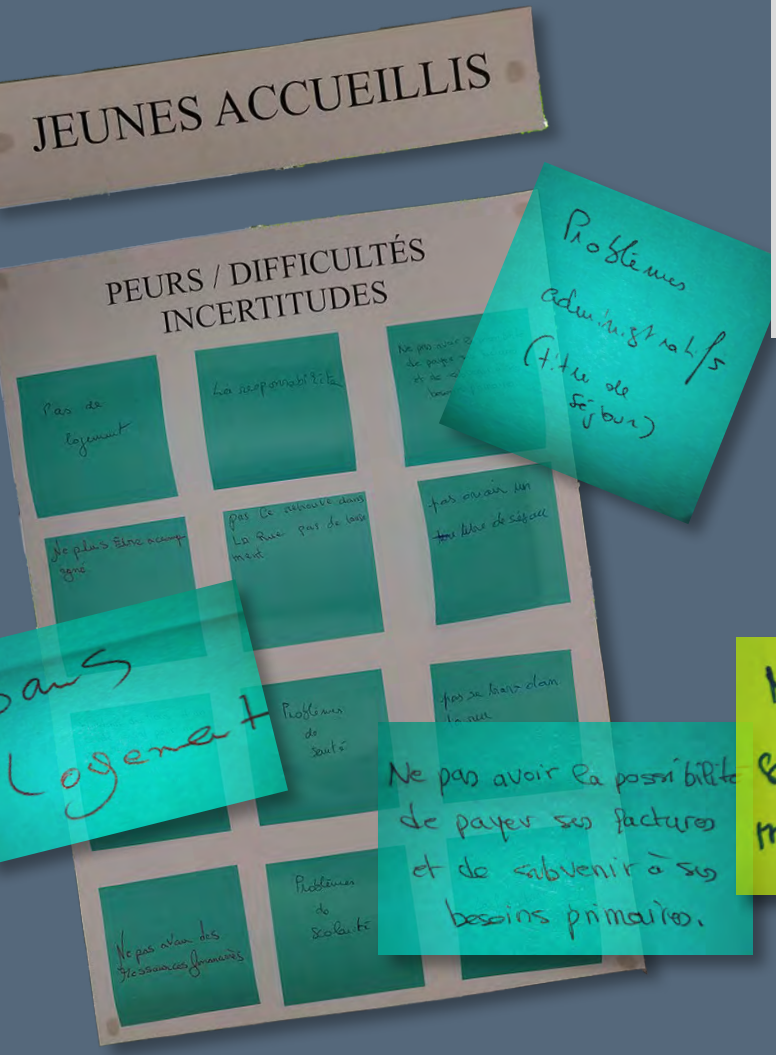

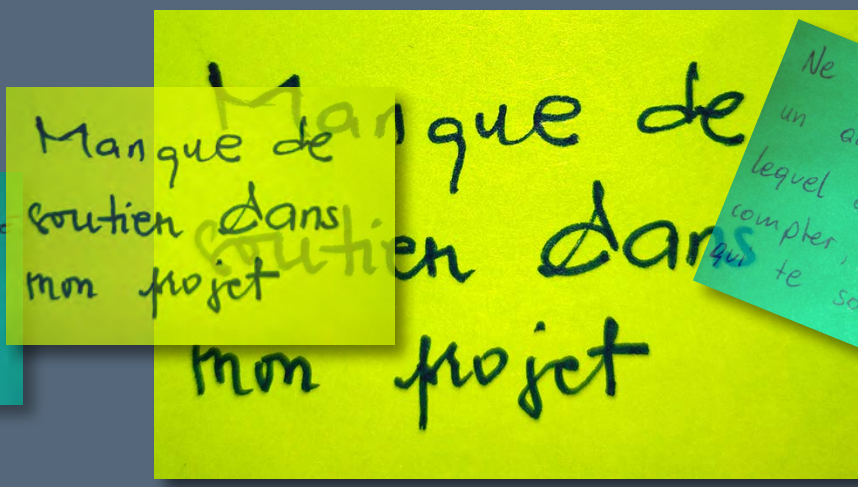

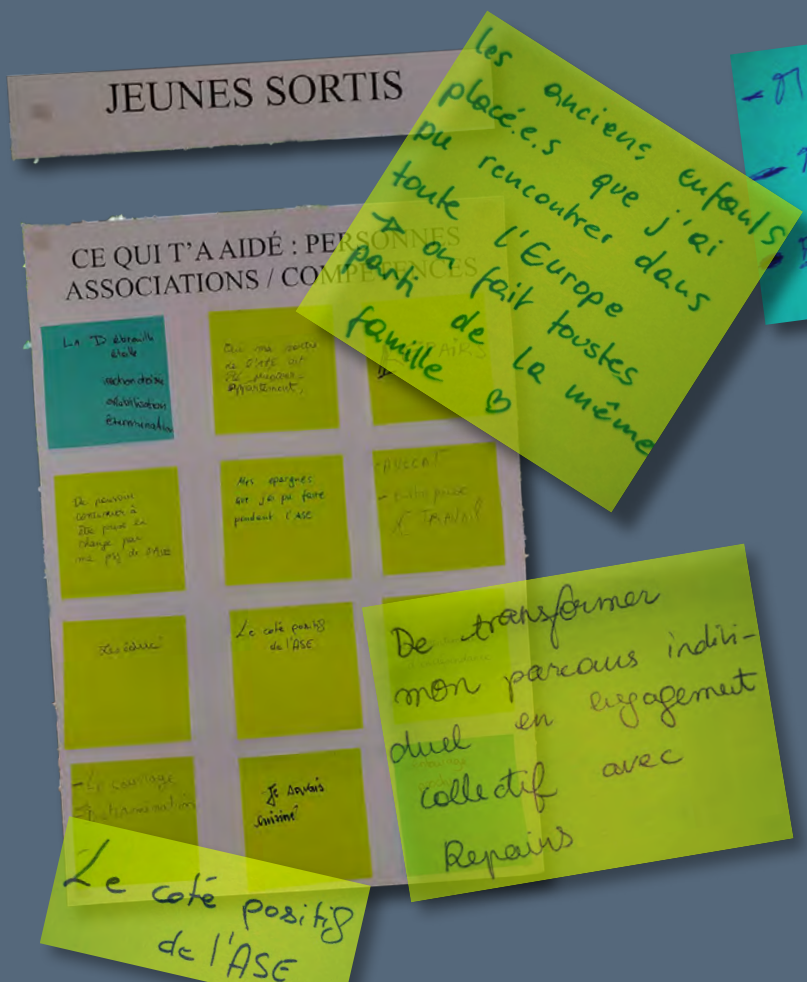

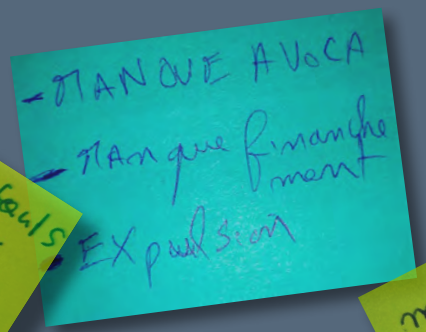

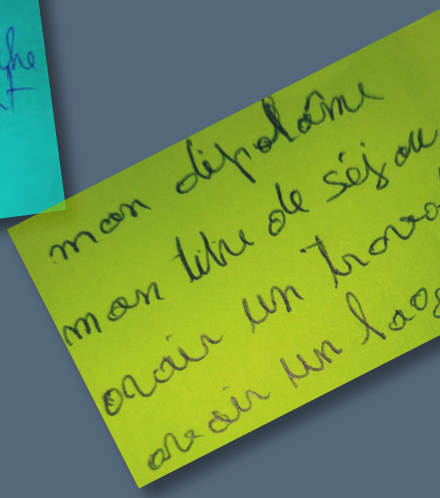

... la parole...

JEUNES ACCUEILLIS

ESPOIRS / CERTITUDES
IDÉES POSSIBLES

Le fait qu'on puisse encore compter sur la suite de l'association en cas soucis.

Rien ne me rassure

Avoir un bon travail trouver des diplomes pour être tranquil pour jere ton ~~avenir~~ Restein

jusqu'à ses 21, 22, ans

→ selon les besoins de chacun.e

JEUNES SORTIS

MANQUES / PEURS
DIFFICULTÉS

Logement

Manque de motivation dans mon projet

Isolement

Il ne faut pas un âge préis tout dépend des personnes et leur rythme et leures situations

Un entourage social
→ personnel
→ professionnel

laisser les jeunes la possibilité d'echouer comme les enfant normale

JEUNES SORTIS

TU ES UN DÉCIDEUR POLITIQUE, TU METS EN PLACE LES CONDITIONS IDÉALES DE SORTIE

Logement une pointe

Financer tout les projet qui facilite l'integration du jeune dans la vie pratique...

rendre illégale la sortie d'ASE sans solutions ~~précises~~ à long terme sur:
- logement
- accompagnement psy/médical
- ré munération
(aide financière, emploi)

UNE EXPO PHOTO POUR VOIR À TRAVE
DES PREMIERS CONCERNÉS !

« Dire avec nos yeux

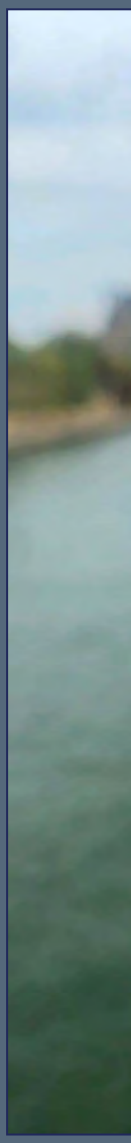

Atelier
éduca
à Repa

RS L'ÉCRAN

: la sortie de l'Aide Sociale à l'Enfance »

photo réalisé avec des jeunes accueillis à la Fondation Grancher et leurs teurs, mené par Clotilde Penet (photographe) et Anne-Solène Taillardat (bénévole airs Paris)

16 et 17
octobre
2023

SORTIES DE PROTECTION DE L'ENFANCE

REPAIRS! L'ADEPAPE de Paris

Andesi

Conception et réalisation : Wagraphik